

Extrait du registre des délibérations du Conseil du collège sciences de la santé

Séance du 16 juillet 2019
Présidence de Monsieur Michel LAFORCADE

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin présente les modalités de contrôle des connaissances de :

- Parcours initiation à la recherche
- Etudes d'odontologie
- DEUST Production, contrôles et qualité des produits de santé
- Licence TECSAN
- Licence professionnelle « Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de sante : gestion, production et valorisation - Maitrise des process de fabrication »
- Licence professionnelle - Métiers de la qualité - Parcours IndS: Industries de sante
- Licence professionnelle - Métiers de la qualité - Parcours LABM : Laboratoires de biologie médicale et établissements de sante
- Licence professionnelle Métiers de la Santé ; Nutrition, Alimentation – Prévention et Innovation Culinaire
- Licence professionnelle « Métiers de la Santé ; Technologies – Gestion des Eaux à usage Santé
- Licence professionnelle « Métiers de la Forme ; Management des Centres de Remise en forme et Bien-être par l'Eau

Monsieur Michel LAFORCADE, Président du Conseil du collège des sciences de la santé, sollicite l'avis des membres du conseil.

Ces derniers émettent un avis favorable à l'unanimité des présents (quorum atteint) aux modalités de contrôle des connaissances ainsi présentées.

Pour extrait certifié conforme
Bordeaux, 27 juillet 2019

Le Directeur du collège des
sciences de la santé



Professeur Jean-Luc PELLEGRIN